

# Le journal d'Orléans et du Loiret

## POLITIQUE

### APRÈS LA SESSION PARLEMENTAIRE

## Jean-Pierre Sueur, député d'Orléans

*“ Aller vers les 35 heures, accroître l'égalité, maintenir le pouvoir d'achat, nous obligent à être performants. Toutes nos décisions vont dans ce sens ”*

Jean-Pierre Sueur, député P.S. de la première circonscription d'Orléans revient des Etats-Unis, invité par l'Université de Middlebury (Vermont). Il y a passé quinze jours, chargé de mission par le ministre des Relations Extérieures. « Quinze jours de vacances », dit-il en souriant. Il s'y est retrouvé dans son élément, chargé de cours à des professeurs de l'enseignement supérieur, de l'enseignement secondaire et de la haute études. Thèmes : les institutions, la sociologie et... un an de pouvoir socialiste en France. L'an dernier, l'invité était l'ancien chef de cabinet de M. Giscard d'Estaing et les sujets abordés... différents.

« Ce qui a intéressé Jean-Pierre Sueur ? De voir comment les Américains perçoivent ce qui se passe en France. Et leur expliquer en quoi le socialisme français est différent de celui des pays de l'Est. Il a même rencontré un maire socialiste, à Burlington (58.000 habitants) élu sur une liste indépendante, un ancien François Mitterrand en France. « J'ai ouvert la voie à la France », dit cet homme qui lutte là-bas contre les agents immobiliers et pour la culture populaire.

« J'ai visité les usines « vacantes » du député du Loiret, il a déjà repris ses permanences au nouveau siège du P.S. Orléans, 68, bd Alexandre-Martin : dix par mois à partir de la rentrée, deux trois à Orléans et une dans chaque chef-lieu de canton. Ajoutez deux jours complets par semaine, les démarches auprès des pouvoirs publics (six par Bri) surtout auprès du ministère du Travail, la participation à diverses cérémonies ou manifestations, la lettre trimesse à ses électeurs et... dix mois de travail législatif presque continu et vous comprendrez notre question : « Où est le 30<sup>e</sup> heure du député ? »

« Un an après Jean-Pierre Sueur ne s'en plaint pas. Il est même ravi. « C'est plus de travail que de préparer l'aggrégation. Mais c'est, globalement, très intéressant ».

### La recherche : 2,5 du P.N.B. en 1985

Est-ce là un bon rythme de travail ?  
Jean-Pierre Sueur : « Oui, parce que nous avons été élus pour mettre en œuvre un programme. Et certains restent étonnés que nous soyons à ce jour nous avons été élus sur les 110 propositions locales d'intérêt mais le fait est, mais il faut plus d'un an pour aller au bout. Nous, députés, nous avons cinq ans et le président sept. C'est un bon cadre pour ce qui est d'intérêt ».

Toutefois, à mon avis, les décisions les plus importantes qui ont été prises, ne sont pas celles dont on voit les effets pour l'instant. L'exemple qu'il choisit c'est, tout naturellement, la recherche. « De 1967 à 1970, le cours de l'huile, le politique de la recherche en France fut importante. De 1970 à 1980 ce fut la stagnation. Alors nous mettons les bouchées doubles. Pendant quatre années consécutives son budget s'accroît de 15 % en francs constants. En 1986 nous devions arriver à 2,5 % du produit national brut ».

Cette recherche fondamentale, sur des programmes de développement technologique, sous la houlette de Jean-Pierre Chèrenement (ministère électronique, machines-outils, biotechnologie, informatique) avec le résultat attendu des nationalisations (relance de la sidérurgie, de la machine-outil, de la robotique, politique de l'énergie pour lesquels 10 milliards de francs ont été engagés en 1982) sont essentielles pour le député d'Orléans : « c'est de notre capacité à remettre en branle tout cela et à maintenir l'effort, que dépendront notre succès ou notre échec ».

### Les débats de fond

Et Jean-Pierre Sueur de donner son avis sur les débats de fond qui, selon lui, ont été prioritaires cette année.

**DÉCENTRALISATION** : dès maintenant on en voit les effets sur le terrain. Conseil général et conseil régional, dans leur majorité, ont emboîté pas ce que nous avions dit. Sur les 110 propositions locales d'intérêt en matière économique ; à la prochaine session nous répartirons les compétences et c'est un débat qui va se passionner. Nous avons commencé à faire un plan pour deux ans et votez la loi présentée par Michel Rocard sur la réforme des procédures de planification. Cette loi institue

**LIBERTÉ** : l'abolition de la peine de mort, la suppression de la cour de sûreté et des tribunaux militaires, la régularisation de la situation des étrangers, sont autant de bonnes choses et la loi Quilliot instituant de nouveaux rapports entre locataires et propriétaires est équilibrée ; elle donne aux locataires des garanties nouvelles tout en maintenant la « fluidité » du logement, elle donne une dynamique de plus grande responsabilité entre associations de locataires et propriétaires.

**DROIT DES TRAVAILLEURS** : (voir Auroux) « la première est considérée par les syndicats comme une date historique, car elle donne aux travailleurs des droits d'expression dans les entreprises selon des formes qui seront négociées. Le patronat dit que cela crée une crise d'autorité dans les entreprises.

« Je dis, moi, que c'est une chance offerte aux entreprises. Tout dépend comment on conçoit l'autorité. Avec ces lois un tiers du code du travail est réformé, donnant, enfin, aux travailleurs français les mêmes droits qu'ont les travailleurs d'autres pays, ceux d'Allemagne par exemple ».

**AUDIOVISUEL** : il y a 18 mois les radios libres étaient ciblées devant les tribunaux. Aujourd'hui elles existent. La commission Isoleau, chargée d'examiner les demandes, ne fonctionne pas si mal. Le financement reste à régler. Pour le rapporteur, M. Schraener, il faudra venir à la publicité, mais en mesurant le risque et pas seulement le source du financement. De toute manière il faudra un peu équiper avec la presse régionale. Une première solution est inscrite dans la loi : une pérennisation à partir de la publicité de FR 3.

**OFFICES AGRICOLES** : « Là je suis intervenu en faveur de l'horticulture. Ces offices sont un premier pas très important vers une réforme des structures en matière agricole, pour lutter contre l'anarchie, les laxisme des marchés. Ainsi on organisera la production en fonction des contraintes des uns et des autres, ce qui permettra aux producteurs de mieux voir ce que devient le produit. Les producteurs y auront une place prépondérante. Ces offices ne seront pas bureaucratiques, ils se sentent une chance pour le monde agricole ».

Et lui, il faudrait aussi parler longuement de la loi portant statut des conjoints des artisans et commerçants (voici à l'unanimité) ; du changement des conseils d'administration des Calseas d'Epargne avec la place faite à ceux qui y travaillent et aux fiduciaires de l'Etat ; des importantes mesures de solidarité ; doublement des allocations familiales, augmentation régulière du S.M.I.C. (livret rose, anciens combattants, etc...)

### Un triple pari

Le gouvernement a fait un triple pari que Jean-Pierre Sueur présente ainsi : trouver une solution au chômage (« il s'est stabilisé pen-

dant une année où il a fortement augmenté dans les pays de l'O.C.D.E. ») ; une croissance positive (« Nous allons arriver à 2 % alors que les pays de l'O.C.D.E. sont entre 0 et 0,5 % ») ; réduire l'inflation. Sur ce dernier point le député du Loiret explique :

« Cette inflation est liée aux taux d'intérêt des U.S.A. Cependant elle reste stable. Mais si elle ne s'accroît pas, elle n'en reste pas moins à un taux élevé, alors qu'ailleurs il est plus bas. Il y a donc un risque réel. Si le gouvernement n'avait pas pris les mesures de blocage des prix et des revenus les acquis en matière de salaire auraient été grignotés du dedans par l'inflation. La mesure a été brutale mais nécessaire. Il faut remarquer qu'elle ne s'applique pas aux bas salaires. La remise ne peut venir que des investissements et il y faut le temps car nous sommes au huitième rang, après la Suisse ».

Sur le sujet Jean-Pierre Sueur est prolix. Nous le résumons d'une phrase : « Il faut aller vers les 35 h hebdomadaires de travail, accroître l'égalité entre les citoyens, maintenir le pouvoir d'achat. Pour faire les trois choses à la fois, nous sommes condamnés à être performants ».

Se performance à lui, Jean-Pierre Sueur, en cette première année a été chiffrée : il est classé 34<sup>e</sup> parmi les députés de la majorité. Cela le fait sourire lorsqu'il remarque qu'il est dans les premiers 10 %. « Ce classement comme tous autres, dit-il, est contestable à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif. Moi, vous savez, je ne suis pas passionné par le parlementarisme, mais par le débat de fond. Et quoi qu'on en dise, on l'a souvent, en assemblée plénière et c'est presque toujours le cas en commission ».

PROPOS RECUEILLIS  
PAR HENRI FAUCONNIER